



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Le Haut-Commissaire

N° HC /2017. **48933** / MSE
D/2017/MSE 16018



**GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Le Président

Papeete, le 19 octobre 2017.

Mesdames et Messieurs les maires,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture en Polynésie française des Assises des outre-mer souhaitées par le Président de la République.

Elles ont pour ambition de donner aux populations l'opportunité de s'exprimer sur les enjeux majeurs de développement de vos territoires, dont les contours ont été dessinés dans l'Accord de l'Elysée du 17 mars 2017, et ainsi de définir les grandes priorités qui orienteront l'action publique dans les prochaines années.

Dans cette perspective, des réunions publiques sont organisées à Tahiti, à Moorea et dans l'ensemble des archipels éloignés afin d'assurer une large consultation des populations et de leurs élus ainsi que de susciter en retour des propositions. Elles sont programmées selon le calendrier suivant :

Archipels	Dates	Communes
Société	7 novembre	Taravao
	8 novembre	Papara
	9 novembre	Mahina
	10 novembre	Moorea
	14 décembre	Papeete
Australes	14 novembre	Rurutu
	15 novembre	Tubuai
Iles Sous-le-Vent	27 novembre	Bora Bora
	28 novembre	Huahine
	30 novembre	Raiatea
Tuamotu Gambier	4 décembre	Makemo
	5 décembre	Hao
	6 décembre	Rikitea
	7 décembre	Fakarava
	8 décembre	Rangiroa
Marquises	11 décembre	Nuku Hiva
	12 décembre	Hiva Oa

Nous souhaitons remercier les maires des communes concernées pour leur soutien dans l'organisation de ces évènements et pour convier les maires des communes voisines à s'y associer et à en informer leur population.

A cet égard, vous trouverez annexées au présent courrier :


- une documentation générale de présentation des Assises des outre-mer ;
- l'accord de l'Elysée ;
- le document de travail remis aux membres du comité local d'orientation lors de son installation le 16 octobre dernier ;
- le déroulé-type d'une réunion publique ;
- des affiches que nous vous remercions de bien vouloir placer dans les lieux publics que vous jugerez les plus opportuns.

L'équipe itinérante, qui ira à votre contact et à celle de votre population, est composée des Administrateurs du Pays et de l'Etat responsables de la subdivision visitée, de M. Tamatoa BAMBRIDGE, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de MM. Terii PAQUIER et Gilius DOOM, tous deux chargés de mission, ainsi que d'un cadre du haut-commissariat de la République et de deux secrétaires de l'administration du Pays.


La possibilité de contribuer directement aux assises par l'intermédiaire du site internet www.assisesdesoutremer.fr est également offerte aux populations.

Toutes vos demandes d'informations complémentaires concernant le déroulement des Assises des outre-mer en Polynésie française pourront être adressées par voie électronique aux adresses assisespf@polynesie-francaise.pref.gouv.fr et assisespf@presidence.pf.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement à nos côtés, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les maires, l'expression de notre considération distinguée.



René BIDAL



Edouard FRITCH

